

DELEMONT

Le cinéaste Edwin Charmillot primé pour un court métrage

Et une récompense de plus pour le jeune réalisateur delémontain Edwin Charmillot. Il a remporté le Prix du jury et la 2^e place du public du concours de courts métrages Talent Screen, dont la deuxième édition avait lieu samedi à Lausanne. «Le principe de la compétition est simple: le vendredi 30 août à midi, on te donne un thème – cette année, «la boîte de Pandore». Soixante heures plus tard, soit le dimanche à 23 h 59, tu dois rendre un court métrage de trois minutes maximum. C'est très très serré», souffle Edwin.

Avec son équipe – le producteur Fabien Lachat, le perchman Quentin Maurer, et les acteurs Marinel et Ève Mittempergher, frère et sœur – Edwin cogite sur un script pendant 24 heures. Puis ils vont tourner *Keys* dans la forêt de Châtillon.

Le pitch: se promenant dans les bois, Ève et Marinel trouvent une clé de voiture, puis la voiture. Ils rentrent dans cette caisse de Pandore et découvrent des instruments san-



Edwin Charmillot et Fabien Lachat (à droite) ont décroché le Talent Screen 2019.

glants sur la banquette arrière. Puis revient le propriétaire, semble-t-il armé... En 2 minutes 40 secondes chrono, tourné à l'arrache, *Keys* raconte une histoire qui a séduit à l'applaudimètre le public de Lausanne (la 2^e place) mais surtout le jury, composé de personnalités du cinéma suisse. Le prix permettra à Edwin de réaliser – avec un peu plus de temps – un court métrage de dix minutes avant la fin de l'année. **TJM**

• *Keys* à visionner sur le site www.talentscreen.com.

Compliments à...

... Estelle Saner,

de Pleigne, qui vient d'obtenir son bachelors d'ingénierie en chimie à l'école d'ingénieurs de la HES-SO de Fribourg, et ce avec la note maximale en théorie et en pratique. Après sa scolarité à Pleigne, Estelle a suivi le Collège à Delémont, l'École des métiers à Porrentruy comme laborantine en chimie avec une année supplémentaire pour la maturité. Elle poursuivra ses études en vue de l'obtention d'un master. **MO**



DELEMONT

Les «Flûte Days» ou la venue d'un flûtiste d'exception à l'EJCM



Le Néerlandais Wil Offermans se produira demain, à 16 h, en conclusion de la master class de flûte qu'il anime depuis ce matin au Conservatoire.

Une master class de flûte, animée par le Néerlandais Wil Offermans, se déroulera ce week-end à l'École jurassienne et conservatoire de musique de Delémont (EJCM).

Cet atelier se terminera par un concert des élèves et du maître, demain, à 16 h, à la salle Berlioz, à Delémont.

L'EJCM a invité ce flûtiste d'exception, dont la spécialité est de composer des pièces pour des ensembles de flûtes et de se déplacer pour faire travailler des groupes de flûtistes, de tous âges et de tous niveaux. Et tout cela dans une démarche ludique et particulièrement attractive. «Il s'agit

là d'une occasion vraiment exceptionnelle qui n'est offerte que très rarement aux élèves», se félicitent les responsables de l'EJCM.

Ils précisent que plus de 35 flûtistes de tous les niveaux participeront à cette master class. Une expérience qui ne pourra que renforcer leur motivation à travailler leur instrument par la suite.

Plaisir de partager des moments de flûte, plaisir d'approcher la musique, plus particulièrement la flûte de manière festive, seront les maîtres mots du week-end musical. **LQJ**

www.ejcm.ch

DELEMONT

Aucune antenne 5G dans la capitale

«Aucune antenne 5G n'est actuellement activée sur le territoire de Delémont», indique le Conseil communal dans une réponse à une question écrite de l'Alternative de gauche.

Il y précise que la ville ne délivrera aucun permis de construire, tant que le rapport de la Confédération sur le développement et les risques de la 5G n'aura pas été publié.

Actuellement seulement trois antennes 5G sont actives dans le canton, à Courtedoux, Grandgout et Corban. Et deux sont implantées aux frontières cantonales, à Moutier et Oberrüti.

«Un mât a été équipé en 5G au Pré-Mochel, mais n'est pas activé», précise l'exécutif communal. Il indique, dans sa réponse à la conseillère de ville Céline Robert-Charrue Linder, qu'il mène une politique plus restrictive que celle du canton en ne délivrant plus de permis de construire pour des antennes, tant que le rapport fédéral sur les risques de la 5G n'aura pas été publié, soit au plus tôt à la fin de l'année.

Demandes sans suite

Dans le canton du Jura, toute modification réalisée sur une antenne doit être soumise à un permis de construire. Le



À Delémont, le ciel est gris pour les antennes 5G qui ne peuvent actuellement plus obtenir de permis de construire dans la capitale jurassienne. PHOTO KEY

dossier doit notamment attester que l'installation respecte l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le rayonnement non ionisant qui prend en compte le principe de précaution.

«Il n'y a actuellement aucune procédure de permis de construire en cours pour la construction d'antenne 5G à Delémont», détaille encore le Conseil communal.

Seulement possible de «temporiser»

Le Service de l'urbanisme et des travaux publics a répondu à des demandes d'information sur les démarches à entreprendre pour la mise en place de nouvelles antennes sur différents sites, tels Cinemont,

Victorinox ou le clocher de Saint-Marcel. «Sans suite pour l'instant», assure l'exécutif communal. Il note que si la Municipalité est compétente

pour délivrer à un opérateur l'autorisation de construire une antenne en zone à bâtir, bien entendu sous réserve du préavis cantonal portant sur la question du rayonnement non ionisant, elle n'a par contre rien à dire hors de la zone à bâtir, où la compétence revient au canton.

«Les cantons et les communes ne peuvent que «temporiser» en agissant sur les permis de construire dans le cadre de la construction de nouvelles antennes», avertit encore le Conseil communal qui se dit très attentif à l'évolution de cette thématique.

Même si le canton ne compte que trois antennes 5G actives, plusieurs autres déjà équipées pourraient être activées, alors que d'autres font l'objet de dépôts publics qui suscitent régulièrement des oppositions, comme actuellement à Alle ou Beurnevésin, le plus souvent rejetées, comme à Charmoille ou Bonfol récemment.

THIERRY BÉDAT

Une égalité difficile à trouver

L'administration communale de Delémont emploie 113 hommes et 106 femmes. Si la parité semble atteinte au niveau des chiffres bruts, le résultat n'est de loin pas aussi positif si l'on compare les équivalents plein-temps (EPT) revenant à chaque sexe. Ainsi, 105,43 EPT sont occupés par des hommes, alors que seulement 68,27 reviennent à des femmes. Ces chiffres ressortent de la réponse du Conseil communal à une question écrite de Rémy Meury (Alternative de gauche), intitulée «Qu'en est-il de l'égalité à la commune de Delémont?» Une comparaison des classes de salaire montre encore que les fonctions les mieux rémunérées sont majoritairement occupées par des hommes. Mais, reconnaît l'exécutif communal, le système salarial de la Municipalité n'a jamais été soumis à l'appréciation du Bureau de l'égalité fédéral. Il se déclare néanmoins prêt à le faire. **TB**

DELEMONT

La route du dialogue passe par la mosquée

«Vous avez dit mosquée?» Tel est le titre de la visite guidée que proposeront Mélanie Komagata et Farah Hocine aux classes jurassiennes désireuses de découvrir les activités de la mosquée Arrahman, soit La Miséricorde, à Delémont, dans le cadre du projet national «Dialogue en route».

Les jeunes répondent aux questions des jeunes

Le volet latin de cette opération a été officiellement lancé cette semaine dans plusieurs villes romandes afin de notamment donner la parole à des jeunes chargés de mener des visites de classe dans différents lieux de culte afin de faire découvrir les religions autrement.

«Mon intérêt vient de mes origines suisses et japonaises qui m'ont fait m'intéresser très tôt aux mélanges culturels et religieux», explique Mélanie Komagata, lundi, lors de la présentation du projet à Delémont. Elle a également relevé que la mosquée est un lieu parfait pour découvrir l'autre et surmonter dogmes et stéréotypes.

Depuis toujours passionnée par l'histoire des religions, Farah Hocine fait pour sa part découvrir la grande diversité architecturale des mosquées à travers le monde, lieux de culte tantôt grandioses, tantôt d'une discrétion rare.

«Nous proposons une offre de médiation culturelle en organisant des visites destinées aux classes du secondaire 1 et 2 afin de permettre aux élèves de découvrir la diversité culturelle et religieuse du pays», poursuit Mallory Schneuwly Purdie, directrice romande de «Dialogue en



Mélanie Komagata et Farah Hocine proposent aux classes jurassiennes de partir à la découverte de la mosquée Arrahman de Delémont. Elles sont ici en compagnie de l'imam Mohammed Filali qui a ouvert avec enthousiasme les portes du Centre islamique du Jura. PHOTO ROBERT SIEGENTHALER

route», projet de la Communauté de travail interreligieuse en Suisse Iras Cotis, notamment parrainé par la Commission suisse pour l'UNESCO.

La seule étape jurassienne

Iman depuis 20 ans, Mohammed Filali a accueilli avec enthousiasme l'idée que la mosquée delémontaine devienne une des étapes de «Dialogue en route», aux côtés de la synagogue de La Chaux-de-Fonds ou du Centre bouddhiste tibétain Gendum Drupa à Martigny. Il a toutefois rappelé que le Centre islamique du Jura n'a pas attendu cette action pour accueillir des

classes de la région dans ses locaux de la capitale jurassienne.

«Nous œuvrons principalement à l'intégration des migrants», a détaillé l'imam, tout en soulignant que le Centre islamique participe activement au groupement interreligieux Amitié en humanité, fondé en 2015 après le drame de *Charlie Hebdo*.

Ce groupement s'est également associé à l'opération «Dialogue en route» et proposera de s'intéresser, dans le cadre de diverses rencontres, aux rapports entre alimentation et religions. **TB**

www.enroute.ch